



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

- 2024 -

- I. Rapport et débat d'orientation budgétaire : Quelles sont les règles ?
- II. Un contexte macroéconomique marqué par une baisse de l'inflation mais une situation dégradée pour les collectivités
 - A. Le contexte économique international
 - B. Le contexte économique national
 - C. Le contexte économique local
- III. Principales mesures du Projet de Loi de Finances 2024 intéressant les collectivités locales
- IV. Résultats provisoires 2023
- V. Evolution des dépenses de fonctionnement
 - A. Les charges à caractère général
 - B. Les charges de personnel et frais assimilés
 - C. Les atténuations de produits
 - D. Les autres de charges de gestion
 - E. Les charges d'intérêt de la dette
 - F. Les charges spécifiques
- VI. Evolution des recettes de fonctionnement
 - A. Atténuations de charges
 - B. Produits des services et du domaine
 - C. Impôts et taxes
 - D. Dotations et participations
 - E. Autres produits de gestion courante
- VII. Evolution des dépenses et des recettes d'investissement
- VIII. Programmation pluriannuelle des investissements
- IX. Structure de la dette
- X. Budget Annexe : Eau
- XI. Résultats consolidés 2023

I. Rapport et débat d'orientation budgétaire : Quelles sont les règles ?

Page 3/54
Chaine d'intégrité du document : OC DA F1 70 BC 20 AA 78 D2 42 26 E7 67 58 58
Publié le : 25/03/2024
Par : LEGRAND Eric
Document certifié conforme à l'original
<https://publiec.fr/document/661273771>



I. Rapport et débat d'orientation budgétaire : Quelles sont les règles ?

Article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions prévues par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport mentionné au deuxième alinéa du présent article comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail. Il est transmis au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre ; il fait l'objet d'une publication. Le contenu du rapport ainsi que les modalités de sa transmission et de sa publication sont fixés par décret.

Les informations obligatoires du ROB pour les communes de moins de 10 000 habitants

- 1° Les orientations budgétaires envisagées par la commune portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement;
- 2° La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes. Le rapport présente, le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme;
- 3° Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette qui vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.



I. Rapport et débat d'orientation budgétaire : Quelles sont les règles ?

Calendrier budgétaire 2024



II. Un contexte macroéconomique marqué par une baisse de l'inflation mais une situation dégradée pour les collectivités

II. Un contexte macroéconomique marqué par une baisse de mais une situation dégradée pour les collectivités

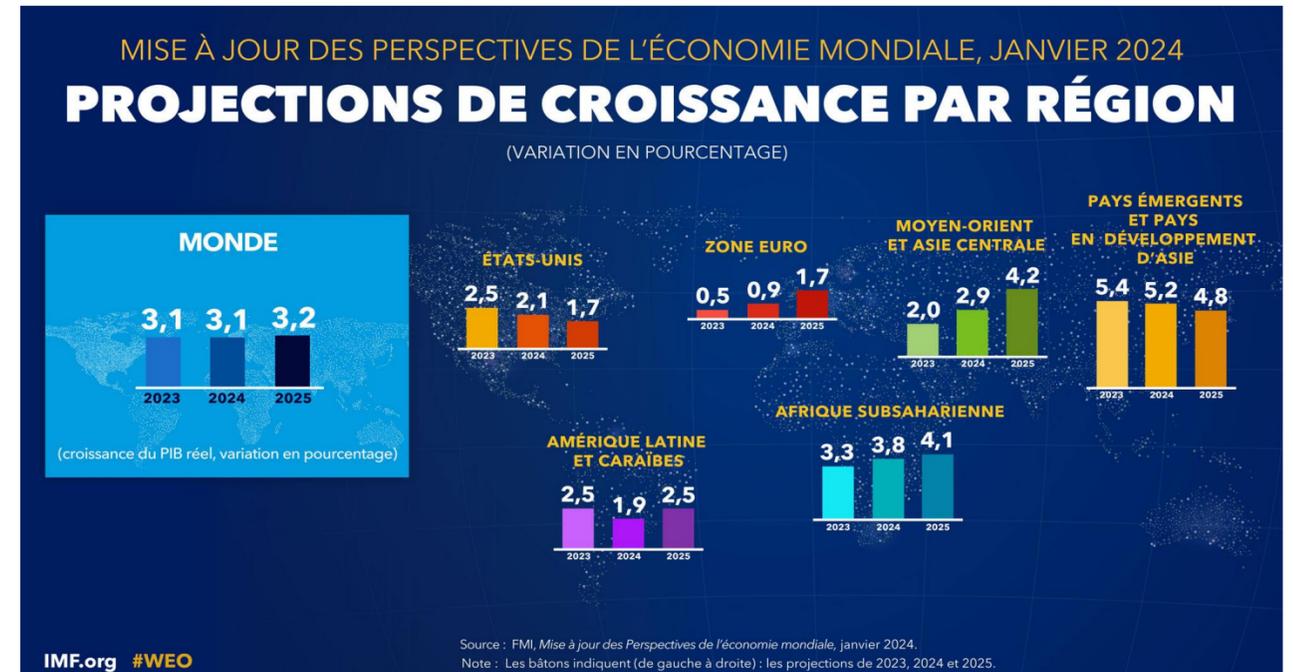
A. Le contexte économique international

Le Fond Monétaire International (FMI), dans la mise à jour de ses perspectives économiques mondiales publiées le 30 janvier 2024, évoque un possible « *atterrissage en douceur* » de l'économie mondiale en 2024-2025. Pour cause, une résilience plus forte que prévu aux Etats-Unis et dans plusieurs autres grands pays émergeant, associée à l'appui budgétaire mis place en Chine. Dans ces conditions, la prévision de croissance mondiale est revue à la hausse de 0,2 points de pourcentage par rapport aux perspectives d'octobre 2023 pour s'établir à **3,1% en 2024** et à **3,2% en 2025**.

Dans la zone euro, l'activité devrait rebondir légèrement (**+0,9% en 2024** et **+0,7% en 2025**) après **une année 2023 difficile** (+0,5%) plombée par les prix élevés de l'énergie et la politique monétaire restrictive.

Après avoir atteint 6,8% en 2023, **l'inflation globale continue de diminuer** et devrait tomber, au niveau mondial, à **5,8% en 2024** et à **4,4% en 2025**.

En synthèse, compte tenu de la désinflation et de la stabilité de la croissance, **la probabilité d'un atterrissage brutal s'est estompée** et les facteurs qui influent sur la croissance mondiale semblent globalement équilibrés.



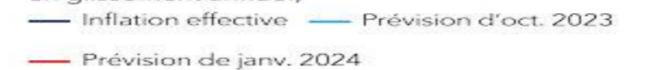
Croissance et inflation

Les prévisions de croissance ont été revues à la hausse tandis que l'inflation a été révisée à la baisse et poursuit sa tendance baissière.

Révisions de la croissance du PIB réel mondial
(par rapport aux PEM d'oct. 2023 ; en points de pourcentage)



Inflation globale
(en pourcentage ; taux trimestriel ; en glissement annuel)



Sources : FMI, Perspectives de l'économie mondiale ; calculs des services du FMI.
Note : L'inflation globale ne tient pas compte de l'Argentine. PA = pays avancés ; PEPD = pays émergents et pays en développement.



II. Un contexte macroéconomique marqué par une baisse de mais une situation dégradée pour les collectivités

B. Le contexte économique national

Les projections de la Banque de France (décembre 2023) semblent confirmer **la sortie progressive, pour l'économie française, de l'inflation sans récession**. Les projections de croissance s'établissent comme suit : **0,9% en 2024**, 1,3% en 2025. La banque de France envisage **une accélération de la croissance à 1,6 % pour 2026** supposant que les effets des chocs récents pesant sur l'économie française (choc de prélèvement extérieur, resserrement des conditions monétaires et financières) se seront estompés à cet horizon.

l'activité resterait ralentie en 2024 avant de se raffermir ensuite. En 2024, la croissance serait davantage tirée par la consommation des ménages, sous l'effet du repli de l'inflation, bénéfique au pouvoir d'achat des salaires, et de la baisse du taux d'épargne.

l'inflation totale (IPCH), qui a atteint un pic début 2023, continuerait à refluer : après une moyenne annuelle de **5,7 % en 2023**, elle diminuerait fortement, à **2,5 % en 2024**. L'inflation totale baisserait nettement sur l'ensemble de l'horizon de prévision, aidée par les prix de l'énergie ; mais l'inflation sous-jacente (IPCH hors énergie et alimentation) se replierait également quoiqu'un peu plus lentement. En l'absence de nouveau choc sur les matières premières importées, **l'inflation totale reviendrait à 2 % au plus tard d'ici 2025** et se maintiendrait ensuite à un rythme un peu inférieur.

Dans les trimestres à venir, **l'emploi s'ajusterait avec retard au ralentissement économique observé depuis fin 2022**, avec un rattrapage seulement partiel des pertes passées de productivité. Ainsi, **le taux de chômage continuerait de progresser**, tout en restant inférieur à 8 % en 2025, avant de reprendre sa trajectoire baissière à la faveur de la reprise de l'activité.

POINTS CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE EN MOYENNE ANNUELLE

(révisions par rapport à septembre 2023 en italique)	2022	2023	2024	2025	2026
PIB réel ^{a)}	2,5	0,8 (0,9)	0,9	1,3	1,6
	-	-0,1 (0,0)	0,0	0,0	-
IPCH	5,9	5,7	2,5	1,8	1,7
	-	-0,1	-0,1	0,0	-
IPCH hors énergie et alimentation	3,4	4,0	2,8	2,2	1,9
	-	-0,2	0,0	0,1	-
Pouvoir d'achat par habitant	-0,1	0,7	0,8	0,5	0,7
	-	0,1	0,1	0,0	-
Taux de chômage (BIT, France entière, % population active)	7,3	7,3	7,6	7,8	7,6
	-	0,1	0,1	0,0	-

Données corrigées des jours ouvrables. Taux de croissance annuel sauf indication contraire. Les révisions par rapport à la prévision de septembre 2023, fondée sur les comptes trimestriels du 31 août 2023, sont indiquées en italique, calculées en points de pourcentage et sur des chiffres arrondis.

a) Pour 2023, la projection de croissance du PIB réel est indiquée sur la base des dernières informations disponibles (résultats détaillés des comptes trimestriels du 30 novembre 2023 et enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France de début décembre 2023). Le chiffre entre parenthèses correspond à la projection finalisée le 30 novembre, sur la base des comptes nationaux trimestriels du 31 octobre 2023.

Sources : Insee pour 2022 (comptes nationaux trimestriels du 31 octobre 2023), projections Banque de France sur fond bleu.

II. Un contexte macroéconomique marqué par une baisse de mais une situation dégradée pour les collectivités

C. Le contexte économique local

En augmentation par rapport à 2022 où il était de 4,8% du PIB, le déficit public devrait s'élever en 2023 à 4,9% du PIB selon le gouvernement. Ces niveaux demeurent très éloignés du seuil de 3% prévu par les traités européens. Les exigences de solde structurel (-4,1% du PIB au lieu de -0,5%) sont également loin d'être respectés. **En 2024, le déficit public diminuerait et atteindrait 4,4% du PIB.**

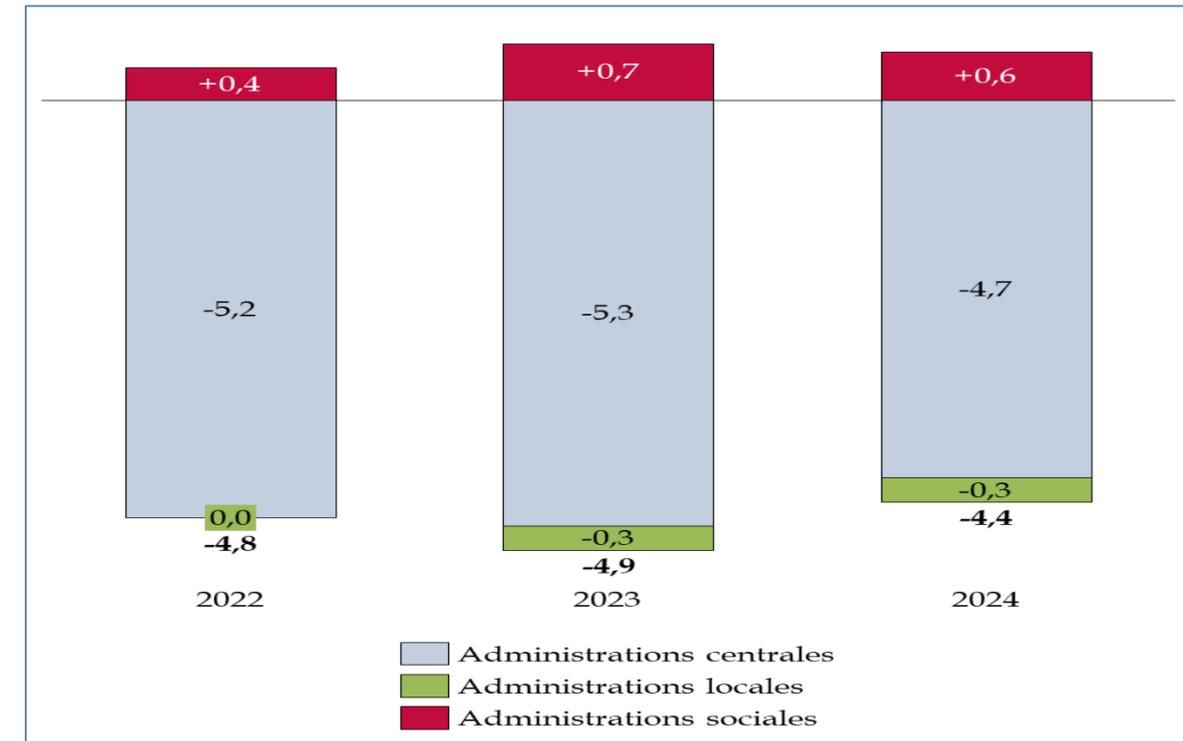
En 2024, l'évolution des recettes publiques, qui s'élèverait à plus de 1 510 milliards d'euros, ne regagnerait que peu en vigueur (+ 3,1%).

Après une diminution (-1,3%) en 2023, la dépense publique, hors crédit d'impôt et champ constant augmenterait de 0,5% en volume.

Concernant plus particulièrement des collectivités territoriales, l'année 2023 a marqué une véritable rupture pour la santé financière des collectivités territoriales, confrontées à une forte inflation de leurs dépenses et à des recettes, en particulier fiscales, plus faibles qu'espérées.

Ce sont principalement les fortes hausses des charges à caractère général (+9,5% au niveau du bloc communal – communes et intercommunalités) et des dépenses de personnel (+5,1%) qui expliquent « l'effet ciseau » sur l'épargne dans la plupart des catégories et strates de collectivités en 2023

Si la loi de programmation des finances publiques pour 2023-2027 ne contient plus de mesures coercitives pour les collectivités (de type contrats de Cahors), elle fixe cependant un objectif aux collectivités territoriales: leurs dépenses de fonctionnement ne doivent pas excéder l'inflation -0,5%.



Finances des Communes 2023	
Evolution 2023	
Dépenses de fonctionnement	+ 5,5%
Recettes de fonctionnement	+4,3%
Epargne brute	-2,6%
Investissement (hors dette)	+7,8%
Encours de dette	+1,6%

Source: note de conjoncture banque postale – septembre 2023

III. Principales mesures du Projet de Loi de Finances (PLF) 2024 intéressant les collectivités

Page 10/54
Chaine d'intégrité du document : OC DA F1 70 BC 20 AA 78 D2 42 26 E7 67 58 58
Publié le : 25/03/2024
Par : LEGRAND Eric
Document certifié conforme à l'original
<https://publiec.fr/document/661273771>



III. Principales mesures du PLF 2024 intéressant les collectivités

DOTATIONS:

Comme en 2023, la **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) augmente de 320 millions d'euros en 2024**; Le gouvernement n'a toutefois pas souhaité l'indexer sur l'inflation. Cette hausse bénéficie pour l'essentiel aux communes avec:

- 140 M€ affectés à la Dotation de Solidarité Urbaine;
- 150 M€ affectés à la Dotation de Solidarité Rurale;

Selon le gouvernement, **ces mesures devraient permettre à 60% des communes de voir leur DGF augmenter**. Le solde de 30 M€ alimentera par ailleurs la dotation d'intercommunalité.

Côté investissement, **la dotation d'équipement des territoires ruraux (1 046 Md€) et la dotation de soutien à l'investissement local (570 M€) sont maintenus à leur niveau de 2023**.

Le Fonds vert, destiné à soutenir les investissements des collectivités en faveur de la transition écologique, bénéficie d'une augmentation de 500 millions d'euros en 2024.

Afin de relancer le mouvement de création des communes nouvelles, **une nouvelle dotation en faveur des communes nouvelles** vient remplacer les garanties actuelles. **Estimée à 8M€**, elle sera financée par l'Etat et non par prélèvement sur la dotation forfaitaire comme c'était le cas précédemment. Destinée aux communes nouvelles avec une population inférieure ou égale à 150 000 habitants l'année suivant leur création, elle se décompose de deux parts: une « part amorçage » pour faire face aux charges supplémentaires liées à la fusion et une « part garantie » pour neutraliser une éventuelle baisse de la DGF.

FONDS DE COMPENSATION DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE:

Les dépenses relatives aux aménagements de terrain seront intégrées dans l'assiette du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) qui atteindra 7,1 milliards d'euros. **250 millions d'euros supplémentaires** par exercice s'ajouteront ainsi à l'effort que l'État produit via le FCTVA en faveur de cet investissement.

FRANCE RURALITES REVITALISATION (FFR)

Le zonage est pérennisé et repensé. Plusieurs dispositifs – les zones de revitalisation rurales (ZRR), les bassins d'emploi à redynamiser (BER) et les zones de revitalisation des commerces en milieu rural (Zorcomir) – seront fusionnés et regroupés sous France Ruralités Revitalisation à partir du 1er juillet 2024. L'appartenance à une commune classée en FRR permettra **aux entreprises et professions libérales établies de bénéficier d'exonérations d'impôts et de taxe foncière**.

BASES LOCATIVES

Afin de ne pas pénaliser les finances des collectivités territoriales **l'évolution des bases locatives (principales recettes du bloc communal) n'est pas plafonnée**. Ces bases évoluent donc au rythme de l'inflation. **Après une augmentation de 7,1% en 2023, elles croîtront d'environ 3,9% en 2024**.

Les communes rurales classées FFR bénéficieront d'une **fraction "péréquation" de la DSR bonifiée de 20%**. Cette majoration ne diminuera pas le montant de DSR péréquation perçu par les autres communes bénéficiaires.



Chaîne d'intégrité du document: OC DA F1 70 BC 20 AA 78 D2 42 26 E7 67 58 56
Publié le: 25/03/2024
Par: LEGRAND Eric
Document certifié conforme à l'original
https://publiec.fr/document/080218003929202403181223771

IV. Résultats provisoires 2023



IV. Résultats provisoires 2023



SECTION FONCTIONNEMENT

Type	Code	Libellé	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA provisoire 2023
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			4 332 913,98 €	4 415 071,49 €	4 326 555,40 €	4 371 825,89 €
Ch.	011	Charges à caractère général	1 168 904,29 €	1 299 871,82 €	1 277 129,21 €	1 303 691,96 €
Ch.	012	Charges de personnel et frais assimilés	2 118 764,65 €	2 159 079,06 €	2 070 976,68 €	2 168 840,25 €
Ch.	014	Atténuations de produits	55 737,00 €	79 999,00 €	65 740,00 €	68 287,00 €
Ch.	022	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	642 270,20 €	517 974,32 €	556 295,15 €	395 255,82 €
	65	Autres charges de gestion courante	309 880,75 €	319 993,82 €	327 764,70 €	361 822,00 €
	66	Charges financières	34 918,57 €	28 841,97 €	22 317,41 €	19 576,71 €
	67	Charges exceptionnelles	2 438,52 €	8 674,27 €	5 578,91 €	53 485,98 €
	68	Dotations aux provisions et dépréciations	0,00 €	637,23 €	753,34 €	866,17 €
TOTAL			4 332 913,98 €	4 415 071,49 €	4 326 555,40 €	4 371 825,89 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			4 533 597,33 €	5 086 538,84 €	7 380 598,41 €	7 708 578,75 €
	002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	1 586 265,03 €	2 257 732,38 €	2 557 009,64 €
Ch.	013	Atténuations de charges	96 083,11 €	133 640,46 €	118 998,75 €	111 041,45 €
Ch.	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	182 259,93 €	69 578,43 €	59 540,40 €	58 598,60 €
Ch.	70	Produits des services, du domaine et ventes divers	72 492,62 €	163 012,66 €	164 362,14 €	188 662,60 €
Ch.	73	Impôts et taxes	2 247 059,90 €	2 438 949,32 €	183 507,65 €	360 014,05 €
Ch.	731	Impositions directes	0,00 €	0,00 €	2 303 073,10 €	2 280 814,99 €
Ch.	74	Dotations et participations	1 670 430,87 €	2 018 276,99 €	2 000 160,49 €	1 975 777,76 €
Ch.	75	Autres produits de gestion courante	217 790,27 €	223 104,02 €	241 476,37 €	151 382,58 €
Ch.	77	Produits exceptionnels	47 480,63 €	39 976,96 €	51 747,13 €	25 277,08 €
TOTAL			4 533 597,33 €	6 672 803,87 €	7 380 598,41 €	7 708 578,75 €

Maîtrise des dépenses de fonctionnement, évolution favorable des recettes : comme en 2022, les résultats provisoires 2023 témoignent d'une amélioration de la capacité d'autofinancement de la Ville :

Résultats de fonctionnement			
	2021	2022	2023
	671 467,35 €	796 310,63 €	779 743,22 €

Résultats de fonctionnement cumulé			
	2021	2022	2023
	2 257 732,38 €	3 054 043,01 €	3 336 752,86 €



IV. Résultats provisoires 2023

SECTION INVESTISSEMENT

Type	Code	Libellé	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA provisoire 2023
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			1 278 362,59 €	684 211,13 €	1 469 499,79 €	3 367 449,19 €
Ch.	020	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ch.	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	182 259,93 €	69 578,43 €	59 540,40 €	58 598,60 €
Ch.	041	Opérations patrimoniales				117 721,58 €
Ch.	13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ch.	16	Emprunts et dettes assimilées	226 811,93 €	232 969,65 €	238 530,62 €	188 985,49 €
	20	Immobilisations incorporelles	75 309,36 €	30 597,60 €	40 152,60 €	95 832,56 €
	204	Subventions d'équipement versées	99 371,99 €	11 990,45 €	6 989,59 €	89 045,00 €
	21	Immobilisations corporelles	387 455,25 €	173 719,04 €	403 172,09 €	179 603,58 €
	23	Immobilisations en cours	307 154,13 €	165 355,96 €	721 114,49 €	2 637 662,38 €
	27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	45	Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL			1 278 362,59 €	684 211,13 €	1 469 499,79 €	3 367 449,19 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT			1 011 112,57 €	785 338,20 €	1 484 143,42 €	2 819 442,80 €
	001	Solde d'exécution de la section d'investissement r			762 410,56 €	14 643,63 €
Ch.	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ch.	024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ch.	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	642 270,20 €	517 974,32 €	556 295,15 €	395 255,82 €
Ch.	041	Opérations patrimoniales				117 721,58 €
Ch.	10	Dotations, fonds divers et réserves	219 470,40 €	91 032,85 €	71 239,62 €	652 341,99 €
Ch.	13	Subventions d'investissement	147 375,26 €	140 226,03 €	91 733,00 €	1 639 149,88 €
Ch.	16	Emprunts et dettes assimilées	480,00 €	1 480,00 €	965,09 €	329,90 €
Ch.	204	Subventions d'équipement versées			0,00 €	0,00 €
Ch.	21	Immobilisations corporelles	16,71 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ch.	27	Autres immobilisations financières	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €
Ch.	45	Opérations pour compte de tiers		33 125,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL			1 011 112,57 €	785 338,20 €	1 484 143,42 €	2 819 442,80 €

Déficit de la section d'investissement pour l'année 2023.
 Il convient toutefois de préciser que l'emprunt accordé par la Banque des Territoires dans le cadre des travaux de requalification des rues du Centre-Ville, pour un montant de 561 800 €, n'a pas été encaissé.

Notons également l'absence de virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Résultat d'investissement	2021	2022	2023
	101 127,07 €	- 747 766, 93 €	- 562 650,02 €

Résultats d'investissement (cumulé)	2021	2022	2023
	762 410, 56 €	14 643, 62 €	- 548 006,39 €

Restes à réaliser 2023 - Dépenses	Restes à réaliser 2023 - Recettes
1 447 786 €	892 038 €
Besoin net de la section d'investissement	1 103 754,39 €



V. Evolution des dépenses de fonctionnement



V. Evolution des dépenses de fonctionnement

A. Charges à caractère général (compte 011) – Rétrospective 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	Budget primitif 2023	CA provisoire 2023	Perspectives 2024
Ch.011 Charges à caractère général	1 299 871,82	1 277 129,82	2 275 414	1 303 691,96	1 642 280

+2 %

EAU

Limitation des consommations et résolutions des situations de fuites identifiées

- 7 500 €

ELECTRICITE

Coupure de l'éclairage public, poursuite du passage au LED et rigueur collective

34 282 €

HAUFFAGE

Contrôle systématisé des consommations des bâtiments communaux et impact de la régulation des thermostats mise en œuvre fin 2022

- 19 250 €

ALIMENTATION

Reprise des festivités/cérémonies dans leur entièreté et élargissement du dispositif « *Petits-déjeuners* » dans les écoles

+ 17 150 €

CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES

Lancement de la mise à jour de l'adressage obligatoire de la commune et augmentation des coûts de la restauration scolaire

+ 18 263 €

COMMUNICATION

Recours à un prestataire extérieur pour la conception du bulletin municipal et du calendrier des manifestations de la Ville en fin d'année 2023

+ 8 136 €

HONORAIRES DIVERS ET FRAIS DE CONTENTIEUX

Recours plus important aux experts et autres conseils dans le cadre de procédures d'urgence et divers dossiers contentieux

+ 15 178 €

TRANSPORTS

Augmentation du coût des transports (transport scolaire – navettes ALSH)

+ 17 406 €

V. Evolution des dépenses de fonctionnement

A. Charges à caractère général (compte 011) – Perspectives 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	Budget primitif 2023	CA provisoire 2023	Perspectives 2024
Ch.011 Charges à caractère général	1 299 871,82	1 277 129,82	2 275 414	1 303 691,96	1 642 280

EAU

Prise en compte du paiement de la redevance de consommation du château d'eau

+10 000 €

ELECTRICITE

Revalorisation de la tarification FDE au 1^{er} janvier 2024 et prudence concernant l'évolution des dépenses liées à l'éclairage public

+ 17 000 €

CHAUFFAGE

Prise en compte d'une éventuelle augmentation des dépenses liées au contrat hors groupement souscrit pour la Maison Pour Tous

+ 10 000 €

ALIMENTATION

Prise en compte d'une évolution positive des dépenses liée au dispositif « Petits-Déjeuners » dans les écoles

+ 26 000 €

TRAVAUX DE VOIRIE

Prise en compte de l'augmentation du coût des prestataires extérieurs (Somme Nature – Prestation balayage) et prévisions de divers élagages (chaussée d'Estouilly – Route de Péronne, etc.)

+ 40 000 €

TERRAINS

Réalisation du curage du bras mort, prévisions de fauchages divers et prise en compte de l'augmentation du nombre de tontes sur l'année

+19 000 €

FOURNITURES DE VOIRIE

Reconstitution du stock de sel et d'enrobé à froid

+ 8 000 €

FOURNITURES DE PETITS EQUIPEMENTS

Reconstitution du stock des services techniques en prévision des travaux en régie à réaliser et autres matériels pour les services

+ 15 000 €

AUTRES FOURNITURES

Effort sur le fleurissement de la ville et prévision d'une éventuelle location d'illuminations de Noël

+ 31 000 €

BATIMENTS PUBLICS

Réalisation de travaux divers rendus nécessaires au sein des bâtiments communaux (hôtel de ville, Abbatale, Ecole Jules Vernes)

+ 30 600 €

page 17/54
Publié le : 25/03/2024
Par : LEGRAND Eric
Document certifié conforme à l'original
https://publisecteur.documentcloud.org/documents/23771

V. Evolution des dépenses de fonctionnement

B. Charges de personnel et frais assimilés (compte 012) – Rétrospective 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	Budget primitif 2023	Réalisé 2023	Perspectives 2024
Ch.012 Charges de personnel et frais assimilés	2 159 079,06	2 070 976,68	2 338 820	2 168 840,25	2 339 100

+5 %

REMUNERATIONS

Mise en œuvre des mesures gouvernementales en matière de revalorisation des agents publics (revalorisation du point d'indice – SMIC) et prise en compte de l'effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité)

+ 26 000 €

EFFECTIFS - RECRUTEMENT

L'effet en année pleine des recrutements intervenus en 2022 malgré des effectifs plutôt stables en 2023

+ 10 500 €

COMPENSATION DE L'ABSENTEISME

Un absentéisme toujours marqué au sein des équipes techniques obligeant au recrutement régulier de personnels contractuels

+ 44 000 €

ALSH

Une évolution favorable du nombre d'enfants accueillis au sein des ALSH obligeant au recrutement de personnels dédiés supplémentaires dans le respect des taux d'encadrement en vigueur

+ 21 600 €

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Un départ en septembre 2023 compensé par la régularisation du remboursement des frais de scolarité pour les trois années concernées

= 10 000 €

PERSONNEL EXTERIEUR

Le recours au personnel extérieur limité en 2023 compte tenu de l'absence de campagne de recensement pour l'année concernée

- 4 000 €

V. Evolution des dépenses de fonctionnement

B. Charges de personnel et frais assimilés (compte 012) – Perspectives 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	Budget primitif 2023	Réalisé 2023	Perspectives 2024
Ch.012 Charges de personnel et frais assimilés	2 159 079,06	2 070 976,68	2 338 820	2 168 840,25	2 339 100

REMUNERATIONS

Prise en compte de l'effet en année pleine des revalorisations intervenues en 2023, impact de la revalorisation réglementaire du 1^{er} janvier 2024 et prise en compte de l'effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité)

+ 65 000 €

ALSH

Reconduction des réalisations 2023 avec prise en charge d'une marge d'évolution

+ 7 000 €

EFFECTIFS - RECRUTEMENT

Des perspectives stables malgré certaines réorganisations internes

PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE

Intégration du possible versement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat au personnel

+ 35 000 €

COMPENSATION DE L'ABSENTEISME

Reconduction des charges liées au recrutement de personnels contractuels pour pallier l'absentéisme

= 75 000 €

V. Evolution des dépenses de fonctionnement

C. Atténuations de produits (compte 014)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Perspectives 2024
Ch.014 Les atténuations de produits	79 999	65 740	91 500	68 287	81 500

+4 %

DEGREVEMENT DE LA TAXE D'HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS

Une légère augmentation

+ 2 230 €

FOND DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Stabilité des dépenses

- 317 €

Perspectives 2024

Des projections pessimistes envisagées s'agissant de l'évolution du fond de péréquation des ressources communales et intercommunales basées sur les prévisions budgétaires 2023

= 75 000 €



Chaîne d'intégrité du document : OC DA F1 70 BC 20 AA 78 D2 42 26 E7 67 58 5B
Publié le : 25/03/2024
Par : LEGRAND Eric
Document certifié conforme à l'original
https://publiee.fr/document/0802180039292024031812_2024031818-DE

V. Evolution des dépenses de fonctionnement

D. Autres charges de gestion courante (compte 65) – Rétrospective 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	Budget primitif 2023	Réalisé 2023	Perspectives 2024
Ch.65 Autres charges de gestion courante	319 993,82	327 764,70	441 148	361 822 + 10 %	441 148

INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Des revalorisations indiciaires compensées par le retrait de certaines délégations aux élus

- 5 000 €

CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES

Une légère augmentation de la contribution obligatoire versée par la commune au profit de l'école Notre-Dame

+ 3 000 €

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE

Une évolution positive justifiée par la régularisation, par la CCES, des facturations 2021 et 2022

= 60 000 €

SUBVENTIONS AU CCAS

Une subvention équivalente à celle versée en 2022

= 75 000 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Réajustement de la subvention versée à l'association CINEM'HAM

- 10 000 €

AUTRES

La régularisation d'un trop perçu par la collectivité

+ 9 400 €



Chaîne d'intégrité du document : OC DA F1 70 BC 20 AA 78 D2 42 26 E7 67 58 56
Publié le : 25/03/2024
Par : LEGRAND Eric
Document certifié conforme à l'original
<https://publiec.fr/document/080218003929>

V. Evolution des dépenses de fonctionnement

D. Autres charges de gestion courante (compte 65) – Perspectives 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	Budget primitif 2023	Réalisé 2023	Perspectives 2024
Ch.65 Autres charges de gestion courante	319 993,82	327 764,70	441 148	361 822	441 148

INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Prise en compte de la revalorisation indiciaire du 1^{er} janvier 2024

+ 4 000 €

CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES

Une augmentation de la contribution obligatoire versée par la commune au profit de l'école Notre-Dame

+ 4 800 €

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE

Prise en compte de la facturation, par la CCES, de l'année 2023 et 2024

= 60 000 €

FORMATION DES ELUS

Prise en compte de frais de formation éventuels pour 2024

+ 2 000 €

SUBVENTIONS AU CCAS

Report du montant versé en 2023

= 75 000 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Reconduction du dispositif d'aide aux associations avec prise en compte des subventions exceptionnelles

= 73 000 €

AUTRES

Intégration d'une régularisation de créance à un particulier

+ 6 000 €



Chaîne d'intégrité du document : OC DA F1 70 BC 20 AA 78 D2 42 26 E7 67 58 5B
Publié le : 25/03/2024
Par : LEGRAND Eric
Document certifié conforme à l'original
<https://publiec.fr/document/080218003929>

V. Evolution des dépenses de fonctionnement

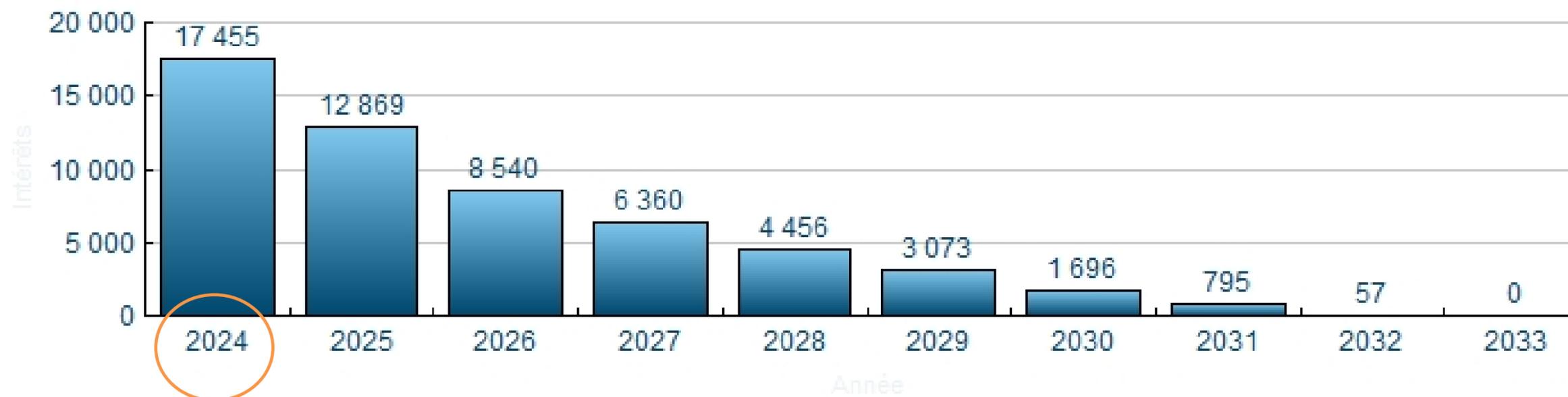
E. Charges financières (compte 66)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	Budget primitif 2023	Réalisé 2023	Perspectives 2024
Ch.66 Charges financières	28 841,97	22 317,41	30 000	19 576,71	18 000

= Intérêt des emprunts

- 12 %

= Extinction progressive des emprunts souscrits



VI. Evolution des recettes de fonctionnement



VI. Evolution des recettes de fonctionnement

A. Atténuations de charges (compte 013)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	Budget primitif 2023	Réalisé 2023	Perspectives 2024
Ch.013 Atténuations de charges	133 640,46	118 998,75	84 110	111 041,45	84 000

= Remboursement des frais liés à l'absentéisme

- 7 %

PERSONNEL

Reprise de poste d'agents après des absences de longue durée

- 8 000 €

Prévisions de recettes prudentes
pour 2024

= 84 000 €



VI. Evolution des recettes de fonctionnement

B. Produits des services, du domaine et ventes divers (compte 70)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	Budget Primitif 2023	Réalisé 2023	Perspectives 2024
Ch.70 Produits des services, du domaine et vente divers	163 012, 66	164 362,14	62 500	188 662,60	103 500

+ 15 %

ALSH

Evolution favorable des recettes liées à l'ALSH en lien avec l'augmentation du nombre d'enfants accueillis

+ 13 000 €

GARDERIE ET CANTINE SCOLAIRE

Stabilité des recettes pour la garderie et légère diminution de celles liées à la cantine (baisse des majorations appliquées sur le coût du repas)

- 5 300 €

LOCATION DE SALLES

Mise en œuvre des nouvelles modalités de location et de tarification de la Salle des Fêtes

+ 3 400 €

CHANGEMENT DES COMPTEURS GAZ

Recettes exceptionnelles pour 2023

+ 17 000 €

Prévisions de recettes prudentes pour 2024

= 103 500 €



VI. Evolution des recettes de fonctionnement

C. Impôts et Taxes (compte 73 - 731)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	Budget primitif 2023	Réalisé 2023	Perspectives 2024
Ch.73 Impôt et taxes	2 438 949,32	183 507,65	162 176	360 014,05	162 176
Ch.731 Impositions directes	-	2 303 073,10	2 169 856	2 280 814,99	2 169 856
TOTAL	2 438 949,32	2 486 580,75	2 332 032	2 640 829,04	2 332 032

+ 6 %

IMPOTS DIRECTS LOCAUX

Evolution favorable des recettes en 2023

+ 124 480 €

CVAE

Mise en œuvre de la fraction compensatoire de la CVAE liée à sa suppression en 2023

+ 13 000 €

TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE

Evolution favorable des recettes en 2023

+ 33 000 €

Prévisions de recettes prudentes pour 2024

= 2 332 032 €

VI. Evolution des recettes de fonctionnement

D. Dotations et participations (compte 74)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	Budget Primitif 2023	Réalisé 2023	Perspectives 2024
Ch.74 Dotations et participations	2 018 276,99	2 000 160,49	1 834 239	1 975 777,76	1 531 554
				- 1 %	

DGF

Une diminution de l'enveloppe 2023

- 9 000 €

DSR

Une diminution de l'enveloppe 2023

- 34 260 €

DSU

Une diminution de l'enveloppe 2023

- 9 765 €

DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION

Une diminution de l'enveloppe 2023

- 3 000 €

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE DES COMMUNES

Une diminution du nombre d'enfants concernés

- 6 100 €

SUBVENTIONS CCES

Un accompagnement financier plus marqué vis-à-vis de la proposition culturelle et festive de la Ville

+ 4 300 €

MESURES COMPENSATOIRES DES EXONERATIONS FISCALES

Des recettes en hausse pour 2023

+ 32 500 €

Prévisions de recettes prudentes pour 2024
 = 1 531 554 €



VII. Evolution des dépenses et des recettes d'investissement



VII. Evolution des dépenses et des recettes d'investissement

RETROSPECTIVE 2023 : LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Amortissement des subventions

Ecritures comptables liées aux reprises d'avances versées dans le cadre des travaux du Centre-Ville

Remboursement du capital des emprunts

SUBVENTIONS OPAH

Régularisation de subventions aux particuliers

= 9 550 €

PARTICIPATION AUX FRAIS D'INVESTISSEMENT DE LA MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE

Régularisation, par la CCES, des facturations 2020 à 2022

= 79 500 €

TRAVAUX DE REQUALIFICATION DES RUES DU CENTRE-VILLE ET RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Type	Code	Libellé	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Budget 2023	CA provisoire 2023
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			1 278 362,59 €	684 211,13 €	1 469 499,79 €	4 477 103,00 €	3 367 449,19 €
Ch.	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	182 259,93 €	69 578,43 €	59 540,40 €	65 000,00 €	58 598,60 €
Ch.	041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	117 721,58 €
Ch.	16	Emprunts et dettes assimilées	226 811,93 €	232 969,65 €	238 530,62 €	190 500,00 €	188 985,49 €
Ch.	20	Immobilisations incorporelles	75 309,36 €	30 597,60 €	40 152,60 €	43 000,00 €	95 832,56 €
Ch.	204	Subventions d'équipement versées	99 371,99 €	11 990,45 €	6 989,59 €	79 500,00 €	89 045,00 €
Ch.	21	Immobilisations corporelles	387 455,25 €	173 719,04 €	403 172,09 €	927 303,00 €	179 603,58 €
Ch.	23	Immobilisations en cours	307 154,13 €	165 355,96 €	721 114,49 €	3 171 800,00 €	2 637 662,38 €

FRAIS D'ETUDES

Restauration de l'Abbatiale, réhabilitation de la Salle des Fêtes, rénovation du Stade Gaston Lejeune

= 85 000 €

LOGICIELS

Acquisition du logiciel de prise de rendez-vous en ligne et frais annuels liés au logiciel Comptabilité/RH

= 10 750 €

ACQUISITIONS

Acquisition de la Friche Barbes, de l'ancien bâtiment Texti et autres matériels (plantations d'arbres, stèle Labrière, terrasses mobiles, matériels informatiques, barrières, désherbeur, broyeur, etc.)

= 160 100 €

RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS 1870

= 19 500 €

Chaîne d'intégrité du document : OC DA F1 70 BC 20 AA 78 D2 42 26 E7 67 58 59
 Publié le : 25/03/2024
 Par : LEGRAND Eric
 Document certifié conforme à l'original
<https://publiec.fr/document/0402273771>



VII. Evolution des dépenses et des recettes d'investissement

RETROSPECTIVE 2023 : LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Type	Code	Libellé	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Budget 2023	CA provisoire 2023
RECETTES D'INVESTISSEMENT			1 011 112,57 €	785 338,20 €	1 484 143,42 €	4 988 780,00 €	2 819 442,80 €
Ch.	001	Solde d'exécution de la section d'investissement r	0,00 €	0,00 €	762 410,56 €	14 643,00 €	14 643,63 €
Ch.	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 287 008,00 €	0,00 €
Ch.	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	642 270,20 €	517 974,32 €	556 295,15 €	520 000,00 €	395 255,82 €
Ch.	041	Opération patrimoniales					117 721,58 €
Ch.	10	Dotations, fonds divers et réserves	219 470,40 €	91 032,85 €	71 239,62 €	497 033,00 €	652 341,99 €
Ch.	13	Subventions d'investissement	147 375,26 €	140 226,03 €	91 733,00 €	2 108 296,00 €	1 639 149,88 €
Ch.	16	Emprunts et dettes assimilées	480,00 €	1 480,00 €	965,09 €	561 800,00 €	329,90 €
Ch.	27	Autres immobilisations financières	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
Ch.	45	Opérations pour compte de tiers		33 125,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Amortissements 2023

Ecritures comptables liées aux reprises d'avances versées dans le cadre des travaux du Centre-Ville

Régularisation d'une caution locative par un particulier

SUBVENTIONS DE L'ETAT

Subventions perçues dans le cadre du solde de l'extension du cimetière principal et, pour partie, des travaux du Centre-Ville

= 534 342 €

SUBVENTIONS DE LA REGION

Subventions perçues dans le cadre de la rénovation du monument aux morts 1870, de l'étude portant sur la réhabilitation de la Salle des Fêtes et, pour partie, des travaux du Centre-Ville

= 807 502 €

SUBVENTIONS DU DEPARTEMENT

Subventions perçues dans le cadre de la rénovation du monument aux morts 1870 et, pour partie, des travaux du Centre-Ville

= 219 133 €

AUTRES (CCES, AGENCE DE L'EAU, FONDATION DU PATRIMOINE)

Subventions perçues dans le cadre des travaux de réfection de la voirie, de la MAM et de la restauration du monument aux morts 1870

= 68 172 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 (équilibre budgétaire)

= 497 033 €

TAXE D'AMENAGEMENT

= 4 496 €

FCTVA 2022

= 150 812 €

Chaîne d'intégrité du document : OC DA F1 70 BC 20 AA 78 D2 42 26 E7 67 58 5B
 Publié le : 25/03/2024
 Par : LEGRAND Eric
 Document certifié conforme à l'original
<https://publiec.fr/document/602273771>



VII. Evolution des dépenses et des recettes d'investissement

RETROSPECTIVE 2023 : LES RESTES A REALISER

CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	RESTES A REALISER
DEPENSES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
20	2031	Mission MO restauration Eglise Notre Dame	88 320,00 €
	2031	Etude de revalorisation Parc Delicourt	86 976,00 €
			1 344,00 €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	20422	Subventions OPAH	7 340,00 €
			7 340,00 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
21	2121	Fourniture d'arbres - projet 1000 arbres	462 962,00 €
	2128	Aménagement du cimetière rue de St Quentin	5 030,00 €
	21318	Acquisition immeuble 1B rue de Corcy	26 710,00 €
	21351	Restauration porte d'entrée - Hotel de Ville	155 000,00 €
	2151	Travaux de voirie : rue Védrines, Chemin du Chenil, Rue Guynemer, diverses rues	24 168,00 €
	21538	Effacements de réseaux - Fde80	52 088,00 €
	215738	Sapin décoratif "cône 3D"	193 160,00 €
	21838	Fourniture et pose Ecran interactif sur support mobile	1 949,00 €
	2188	Réfrigérateur top 125L-Services Techniques	4 175,00 €
	2188	Lave linge - Hôtel de Ville	199,00 €
			483,00 €
IMMOBILISATIONS EN COURS			
23	2315	Requalification des rues principales du centre ville	889 164,00 €
	2315	Travaux Eclairage Public	873 669,00 €
			15 495,00 €
TOTAL			1 447 786,00 €
RECETTES			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
13	1311	DETR : Défibrateurs	892 038,00 €
	1311	DETR : requalification et aménagement des rues principales du centre ville	1 758,00 €
	1311	DSIL : requalification et aménagement des rues principales du centre ville	70 000,00 €
	1311	DETR : renouvellement parc caméras de vidéo-protection	70 913,00 €
	1312	Région Hauts de France : Requalification et aménagement des rues principales centre ville	18 718,00 €
	1312	Région Hauts de France : plan 1 million d'arbres	369 183,00 €
	1312	Région Hauts de France : étude rénovation stade Gaston Lejeune	6 219,00 €
	1312	Région Hauts de France : étude revalorisation Parc Delicourt	9 061,00 €
	1313	Conseil départemental : requalification et aménagement des rues principales centre ville	8 820,00 €
	1313	Conseil départemental : renouvellement parc de vidéo protection	60 124,00 €
	1313	Conseil départemental : modernisation éclairage public	18 874,00 €
	13151	Fonds de concours voirie CCES : Travaux voirie requal.des rues principales du centre ville	50 000,00 €
	13151	Fonds de concours voirie CCES : Travaux voirie requal.des rues principales du centre ville	92 734,00 €
	1328	DRAC : Restauration Eglise Notre Dame (missions MO)	85 006,00 €
TOTAL			892 038,00 €



VIII. Programmation Pluriannuelle des investissements



VIII. Programmation Pluriannuelle des investissements

LE TABLEAU PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS DE LA VILLE – MODALITES DE CONSTRUCTION DE L'OUTIL DE PILOTAGE

Des perspectives d'acquisitions foncières annuelles à adapter en fonction des recettes attendues par la vente de biens communaux. Pour simplifier le tableau, ces recettes seront identifiées dans la colonne « subventions estimées».

Pour plus de lisibilité, prise en compte du FCTVA pour les projets concernés au titre de l'année de réalisation du projet contre un encaissement de l'année N+1 en réalité.

Des subventions adaptées au regard des accords déjà obtenus (80% au maximum) ou, le cas échéant, minorées (entre 0 et 65 %) pour les projets les moins aboutis, faisant encore l'objet de recherches de subventions.

Pour plus de lisibilité, prise en compte du remboursement du capital ainsi que des intérêts de l'emprunt, intérêts qui constituent, en principe, une charge de fonctionnement.

Prise en compte des investissements courants annuels et plan de maintenance mis en place dont les enveloppes pourront être reconduites à l'identique chaque année ou adaptées en fonction des besoins particuliers identifiés.

Investissements		Côté total €	FCTVA	Subventions estimées	Emprunt (recette)	Fonds Propres
Investissements courants						
Numéro	Nomination					
1	Emprunts					-
2	Acquisition foncière					-
3	Voirie		-	-		-
4	Bâtiment		-			-
5	Mobilier		-			-
6	Sport et culture		-			-
7	Sécurité		-			-
8	Matériel		-			-
9	Bureautique et informatique		-			-
10	Eclairage public		-			-
11	Enfouissement réseaux		-			-
SOUS-TOTAL		-	-	-	-	-
Investissements exceptionnels / projets						
Numéro	Nomination					
12			-	-		-
13			-	-		-
14			-	-		-
15			-	-		-
16			-	-		-
17			-	-		-
18			-	-		-
						-
						-
SOUS-TOTAL			-	-	-	-
TOTAL		-	-	-	-	-

Excédent Investissement cumulé 2023	
Excédent Fonctionnement 2023	

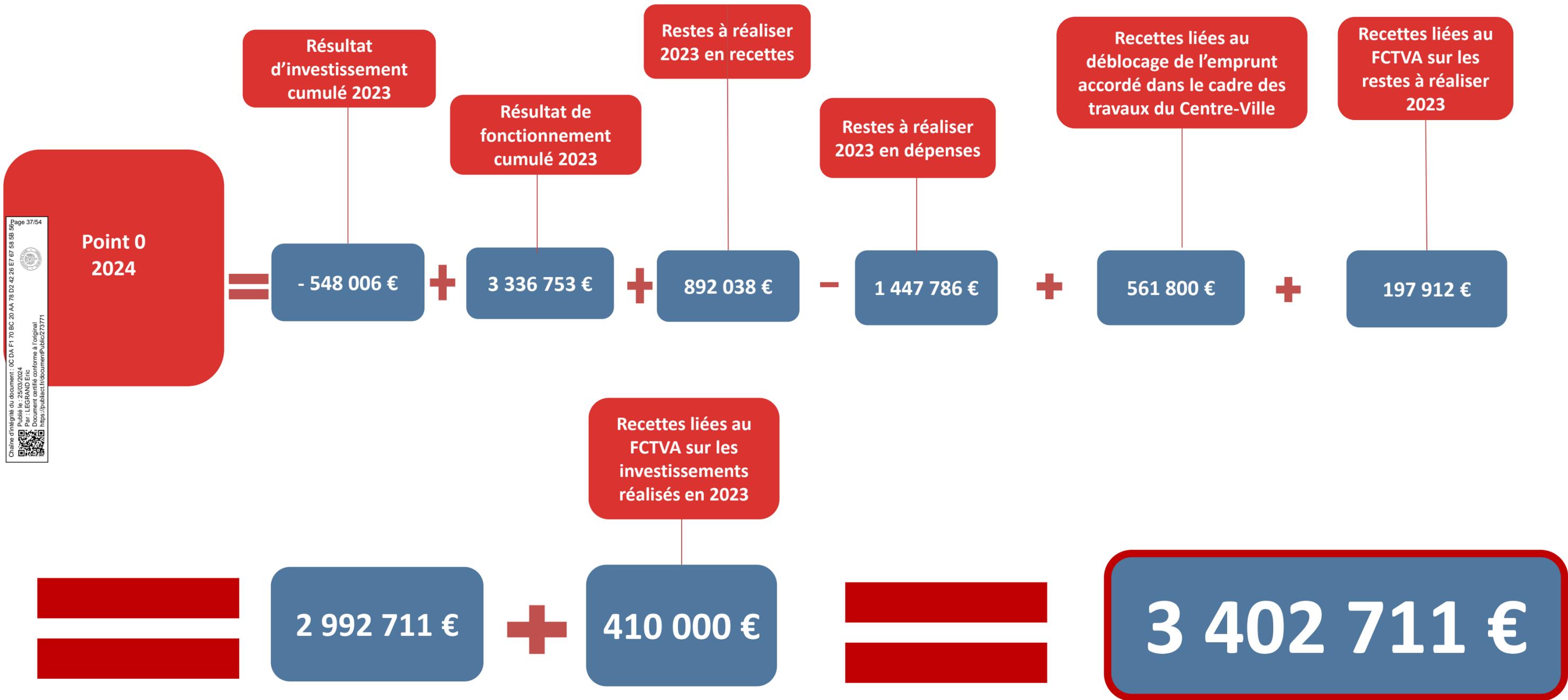
Excédent cumulé 2023	- €
----------------------	-----



Page 36/54
 Chaîne d'intégrité du document : OC DA F1 70 BC 20 AA 78 D2 42 26 E7 67 58 5B
 Publié le : 25/03/2024
 Par : LEGRAND Eric
 Document certifié conforme à l'original
<https://publiec.fr/document/0802180039292024031812273771>

VIII. Programmation Pluriannuelle des investissements

LE TABLEAU PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS DE LA VILLE : CALCUL DU POINT 0



Chaine d'intégrité du document : OC DA F1 70 BC 20 AA 78 D2 42 26 E7 67 58 56
 Page 37/54
 Publié le : 25/03/2024
 Par : LEGRAND Eric
 Document certifié conforme à l'original
<https://publiec.fr/document/080218003929>



VIII. Programmation Pluriannuelle des investissements

LE TABLEAU PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS DE LA VILLE 2024

Investissements		Côté total €	FCTVA	Subventions estimées	Emprunt (recette)	Fonds propres
Investissements courants						
Numéro	Nomination					
1	Emprunts	224 010,25				224 010,25
2	Acquisition foncière	150 000,00		150 000,00		-
3	Voirie	70 000,00	9 569,00	11 666,67		48 764,33
4	Bâtiment	30 000,00	4 101,00			25 899,00
5	Mobilier	15 000,00	2 050,50			12 949,50
6	Sport et culture	10 000,00	1 367,00			8 633,00
7	Sécurité	7 000,00	956,90			6 043,10
8	Matériel	20 000,00	2 734,00			17 266,00
9	Bureautique et informatique	5 000,00	683,50			4 316,50
10	Eclairage public	50 000,00	6 835,00			43 165,00
11	Enfouissement réseaux	165 000,00				165 000,00
SOUS-TOTAL		746 010,25	28 296,90	161 666,67	-	556 046,68
Investissements exceptionnels / projets						
Numéro	Nomination					
12	Restauration de l'église - campagne 1/4	733 834,00	100 315,11	489 222,67	144 296,23	- 0,00
13	Réhabilitation de la Maison pour Tous en espace de réunion	1 607 184,00	219 702,05	870 558,00	516 923,95	- 0,00
14	Création d'un parking cité Sébastopol	18 000,00	2 460,60			15 539,40
15	Stade Gaston Lejeune 1/2	843 718,92	115 336,38	457 014,42	271 368,13	- 0,00
16	Construction d'une aire de jeux au parc Délicourt	106 684,49	14 583,77	31 116,31		60 984,41
17	Construction d'une gendarmerie	4 011 600,00		668 600,00	3 343 000,00	-
18	Etude château	17 964,00	2 455,68	7 485,00		8 023,32
19	Etude schéma directeur mobilité active	5 109,60	698,48			4 411,12
20	Etude CCI commerce restauration	11 250,00	1 537,88	4 687,50		5 024,63
21	Etude habitat - friche Dumont	18 000,00	2 460,60	7 500,00		8 039,40
22	Etude réseau de chaleur	23 878,50	3 264,19	15 919,00		4 695,31
SOUS-TOTAL		7 397 223,51	462 814,73	2 552 102,89	4 275 588,31	106 717,57
TOTAL		8 143 233,76	491 111,63	2 713 769,56	4 275 588,31	662 764,26

Point 0	3 402 711 €
Excédent Fonctionnement 2024	450 000 €

Excédent cumulé 2024	3 189 947 €
----------------------	-------------



Chaîne d'intégrité du document : OC DA F1 70 BC 20 AA 78 D2 42 26 E7 67 58 5B
 Publié le : 25/03/2024
 Par : LEGRAND Eric
 Document certifié conforme à l'original
<https://publiec.fr/document/080218003929202403181223771>

VIII. Programmation Pluriannuelle des investissements

LE TABLEAU PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS DE LA VILLE 2025

Investissements		Côût total €	FCTVA	Subventions estimées	Emprunt (recette)	Fonds propres
Investissements courants						
Numéro	Nomination					
1	Emprunts	279 356,65				279 356,65
2	Acquisition foncière	150 000,00		150 000,00		-
3	Voirie	100 000,00	13 670,00	16 666,67		69 663,33
4	Bâtiment	30 000,00	4 101,00			25 899,00
5	Mobilier	15 000,00	2 050,50			12 949,50
6	Sport et culture	10 000,00	1 367,00			8 633,00
7	Sécurité	10 000,00	1 367,00			8 633,00
8	Matériel	20 000,00	2 734,00			17 266,00
9	Bureautique et informatique	5 000,00	683,50			4 316,50
10	Eclairage public	130 000,00	17 771,00			112 229,00
11	Enfouissement réseaux	60 000,00	8 202,00			51 798,00
SOUS-TOTAL		809 356,65	51 946,00	166 666,67	-	590 743,99
Investissements exceptionnels / projets						
Numéro	Nomination					
12	Restauration de l'église - campagne 2/4	729 170,00	99 677,54	486 113,33	143 379,13	0,00
13	Réhabilitation de la salle des fêtes en salle de spectacle	2 071 967,00	283 237,89	1 122 315,46	666 413,65	0,00
14	Rénovation de l'orgue de l'église Notre-Dame	100 353,00		54 357,88		45 995,13
15	Construction d'une passerelle PMR au sein du parc Délicourt	281 018,00	38 415,16	152 218,08		90 384,76
16	Démolition Ilot Delorme	91 503,60	12 508,54			78 995,06
17			-	-		-
18			-	-		-
19			-	-		-
20			-	-		-
SOUS-TOTAL		3 274 011,60	433 839,13	1 815 004,75	809 792,78	215 374,94
TOTAL		4 083 368,25	485 785,13	1 981 671,42	809 792,78	806 118,92

Excédent cumulé 2024	3 189 947 €
Excédent Fonctionnement 2025	450 000 €

Excédent cumulé 2025	2 833 828 €
----------------------	-------------



Chaîne d'intégrité du document : OC DA F1 70 BC 20 AA 78 D2 42 26 E7 67 58 5B 56
 Publié le : 25/03/2024
 Par : LEGRAND Eric
 Document certifié conforme à l'original
<https://publisc.fr/document/6102273771>

VIII. Programmation Pluriannuelle des investissements

LE TABLEAU PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS DE LA VILLE 2026

Investissements		Côté total €	FCTVA	Subventions estimées	Emprunt (recette)	Fonds propres
Investissements courants						
Numéro	Nomination					
1	Emprunts	264 246,06				264 246,06
2	Acquisition foncière	150 000,00		-		150 000,00
3	Voirie	100 000,00	13 670,00	16 666,67		69 663,33
4	Bâtiment	30 000,00	4 101,00			25 899,00
5	Mobilier	15 000,00	2 050,50			12 949,50
6	Sport et culture	10 000,00	1 367,00			8 633,00
7	Sécurité	10 000,00	1 367,00			8 633,00
8	Matériel	20 000,00	2 734,00			17 266,00
9	Bureautique et informatique	5 000,00	683,50			4 316,50
10	Eclairage public	130 000,00	17 771,00			112 229,00
11	Enfouissement réseaux	60 000,00	8 202,00			51 798,00
SOUS-TOTAL		794 246,06	51 946,00	16 666,67	-	725 633,39
Investissements exceptionnels / projets						
Numéro	Nomination					
12	Restauration de l'église - campagne 3/4	753 164,00	102 957,52	502 109,33	148 097,15	0,00
13	Stade Gaston Lejeune 2/2	912 888,06	124 791,80	494 481,03	293 615,23	0,00
14			-	-		-
15			-	-		-
16			-	-		-
17			-	-		-
18			-	-		-
19			-	-		-
20			-	-		-
SOUS-TOTAL		1 666 052,06	227 749,32	996 590,37	441 712,38	0,00
TOTAL		2 460 298,12	279 695,32	1 013 257,03	441 712,38	725 633,39

Excédent cumulé 2025	2 833 828 €
Excédent Fonctionnement 2026	450 000 €

Excédent cumulé 2026	2 558 194 €
----------------------	-------------



Chaîne d'intégrité du document : OC DA FI 70 BC 20 AA 78 D2 42 26 E7 67 58 5B
 Page 40/54
 Publié le : 25/03/2024
 Par : LEGRAND Eric
 Document certifié conforme à l'original
<https://publiec.fr/document/0802273771>

VIII. Programmation Pluriannuelle des investissements

LE TABLEAU PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS DE LA VILLE 2027

Investissements		Côût total €	FCTVA	Subventions estimées	Emprunt (recette)	Fonds propres
Investissements courants						
Numéro	Nomination					
1	Emprunts	293 492,43				293 492,43
2	Acquisition foncière	150 000,00		150 000,00		-
3	Voirie	100 000,00	13 670,00	16 666,67		69 663,33
4	Bâtiment	30 000,00	4 101,00			25 899,00
5	Mobilier	15 000,00	2 050,50			12 949,50
6	Sport et culture	10 000,00	1 367,00			8 633,00
7	Sécurité	10 000,00	1 367,00			8 633,00
8	Matériel	20 000,00	2 734,00			17 266,00
9	Bureautique et informatique	5 000,00	683,50			4 316,50
10	Eclairage public	130 000,00	17 771,00			112 229,00
11	Enfouissement réseaux	60 000,00	8 202,00			51 798,00
SOUS-TOTAL		823 492,43	51 946,00	166 666,67	-	604 879,76
Investissements exceptionnels / projets						
Numéro	Nomination					
12	Restauration de l'église - campagne 4/4	395 166,00	54 019,19	263 444,00	77 702,81	0,00
13		-	-	-	-	-
14		-	-	-	-	-
15		-	-	-	-	-
16		-	-	-	-	-
17		-	-	-	-	-
18		-	-	-	-	-
19		-	-	-	-	-
20		-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL		395 166,00	54 019,19	263 444,00	77 702,81	0,00
TOTAL		1 218 658,43	105 965,19	430 110,67	77 702,81	604 879,76

Excédent cumulé 2026	2 558 194 €
Excédent Fonctionnement 2027	450 000 €

Excédent cumulé 2027	2 403 315 €
----------------------	-------------



Chaîne d'intégrité du document : OC DA F1 70 BC 20 AA 78 D2 42 26 E7 67 58 56
 Publié le : 25/03/2024
 Par : LEGRAND Eric
 Document certifié conforme à l'original
<https://publisite.fr/document/104227371>

VIII. Programmation Pluriannuelle des investissements

LE TABLEAU PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS DE LA VILLE 2028

Investissements		Côté total €	FCTVA	Subventions estimées	Emprunt (recette)	Fonds propres
Investissements courants						
Numéro	Nomination					
1	Emprunts	279 355,39				279 355,39
2	Acquisition foncière	150 000,00		150 000,00		-
3	Voirie	100 000,00	13 670,00	16 666,67		69 663,33
4	Bâtiment	30 000,00	4 101,00			25 899,00
5	Mobilier	15 000,00	2 050,50			12 949,50
6	Sport et culture	10 000,00	1 367,00			8 633,00
7	Sécurité	10 000,00	1 367,00			8 633,00
8	Matériel	20 000,00	2 734,00			17 266,00
9	Bureautique et informatique	5 000,00	683,50			4 316,50
10	Eclairage public	50 000,00	6 835,00			43 165,00
11	Enfouissement réseaux	60 000,00	8 202,00			51 798,00
SOUS-TOTAL		729 355,39	41 010,00	166 666,67	-	521 678,72
Investissements exceptionnels / projets						
Numéro	Nomination					
12			-	-		-
13			-	-		-
14			-	-		-
15			-	-		-
16			-	-		-
17			-	-		-
18			-	-		-
19			-	-		-
20			-	-		-
SOUS-TOTAL		-	-	-	-	-
TOTAL		729 355,39	41 010,00	166 666,67	-	521 678,72

Excédent cumulé 2027	2 403 315 €
Excédent Fonc. 2028	450 000 €

Excédent cumulé 2028	2 331 636 €
----------------------	-------------



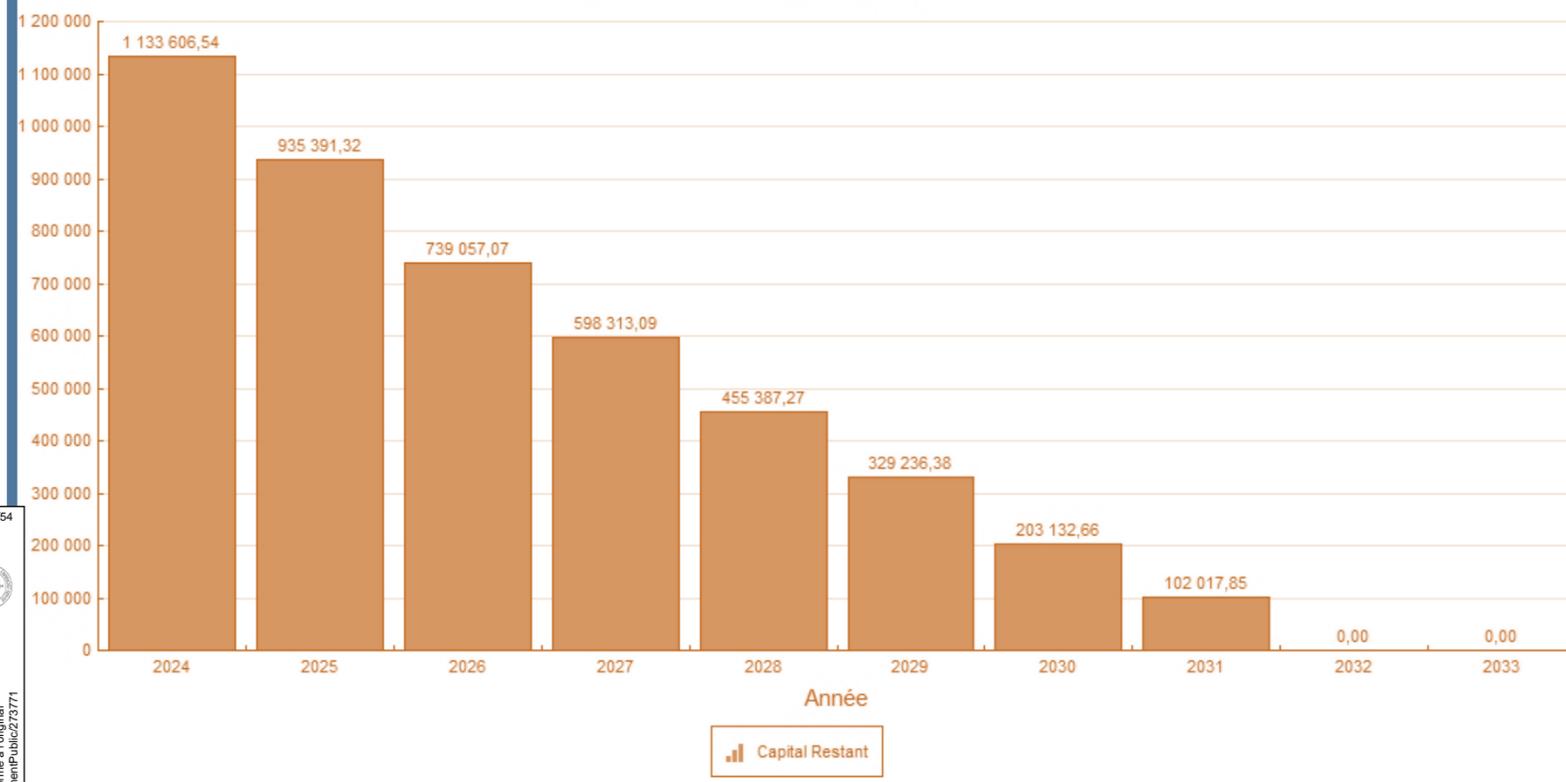
IX. Structure de la dette



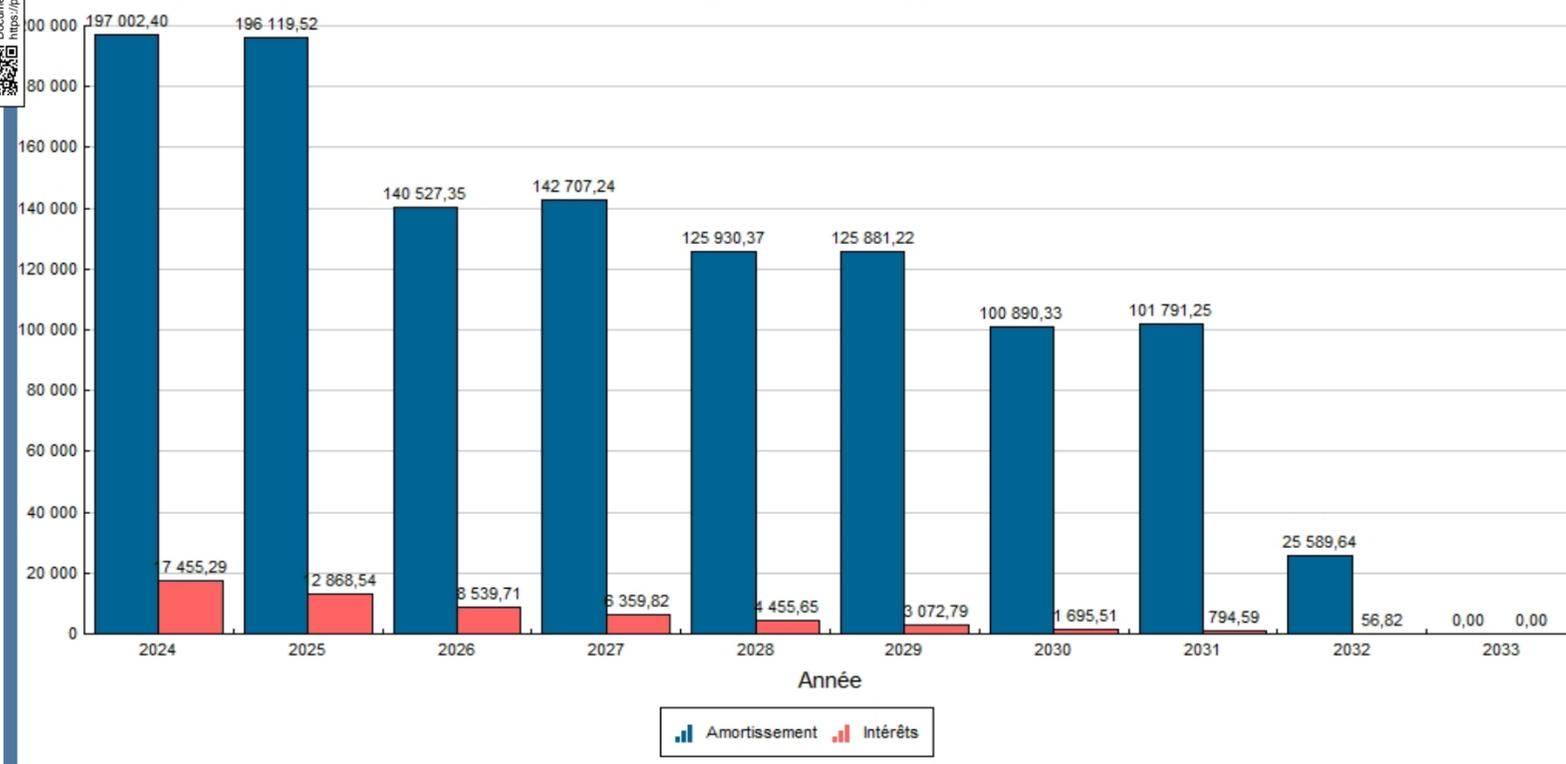
IX. Structure de la dette

SITUATION 2024

Situation pluriannuelle des Emprunts, budget: VILLE DE HAM



Situation pluriannuelle des Emprunts



ANALYSE COMPARATIVE DES SITUATIONS ANTERIEURES

CRD 2018	CRD 2019	CRD 2020
2 477 339,78	2 465 530,21	2 017 484,84

* CRD: Capital restant dû



Page 44/54
 Chaîne d'intégrité du document : OC DA F1 70 BC 20 AA 78 D2 42 26 E7 67 58 5B 59
 Publié le : 25/03/2024
 Par : LEGRAND Eric
 Document certifié conforme à l'original
<https://publiec.fr/document/646273771>

X. Budget Annexe – Eau Potable



X. Budget Annexe – Eau Potable



SECTION FONCTIONNEMENT

RESULTATS PROVISOIRES 2023

Type	Code	Libellé	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA provisoire 2023
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			57 226,00 €	52 483,36 €	65 175,58 €	56 673,90 €
Ch.	011	Charges à caractère général	378,37 €	379,89 €	0,00 €	5 490,90 €
Ch.	012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	022	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	42 495,34 €	40 815,34 €	40 815,30 €	41 490,75 €
	66	Charges financières	14 392,95 €	11 288,13 €	10 496,88 €	9 692,80 €
	67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	13 863,40 €	
	68	Dotations aux provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total contrôle			57 266,66 €	52 483,36 €	65 175,58 €	56 674,45 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			94 678,42 €	94 372,24 €	120 109,44 €	142 301,56 €
Ch.	002	Résultat d'exploitation reporté	34 500,48 €	37 411,76 €	41 888,88 €	54 933,86 €
Ch.	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 980,68 €	1 980,68 €	1 980,68 €	1 980,68 €
Ch.	70	Ventes produits fabriqués, prestations	58 197,23 €	54 979,80 €	76 239,88 €	85 387,02 €
Total contrôle			94 678,39 €	94 372,24 €	120 109,44 €	142 301,56 €

Maîtrise des dépenses de fonctionnement, évolution favorable des recettes : Des résultats provisoires 2023 encourageants pour la commune:

Résultats de fonctionnement	2021	2022	2023
	4 477,12 €	13 044,98 €	30 693,80 €

Résultats de fonctionnement cumulé	2021	2022	2023
	41 888,88 €	54 933,66 €	85 627,66 €



Chaîne d'intégrité du document : OC DA F1 70 BC 20 AA 78 D2 42 26 E7 67 58 5B 56
 Publié le : 25/03/2024
 Par : LEGRAND Eric
 Document certifié conforme à l'original
<https://publiec.fr/document/08021800392920240318122024031812>

X. Budget Annexe – Eau Potable



SECTION INVESTISSEMENT

RESULTATS PROVISOIRES 2023

Type	Code	Libellé	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA provisoire 2023
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			54 109,32 €	74 573,00 €	245 677,15 €	524 457,84 €
Ch.	020	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ch.	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 980,68 €	1 980,68 €	1 980,68 €	1 980,68 €
	16	Emprunts et dettes assimilées	47 928,64 €	48 704,97 €	49 493,86 €	50 295,54 €
	20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	38 925,83 €	0,00 €
	23	Immobilisations en cours	4 200,00 €	23 887,35 €	155 276,78 €	472 181,62 €
Totale contrôle			54 109,32 €	74 573,00 €	245 677,15 €	524 457,84 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT			1 036 226,24 €	1 055 932,26 €	1 106 174,56 €	1 028 220,61 €
Ch.	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	993 730,90 €	982 116,92 €	981 359,26 €	860 497,41 €
Ch.	040	Opérations d'ordre de transfert entre section	42 495,34 €	40 815,34 €	40 815,30 €	41 490,75 €
Ch.	13	Subventions d'investissement	0,00 €	33 000,00 €	84 000,00 €	126 232,45 €
Total contrôle			1 036 226,24 €	1 055 932,26 €	1 106 174,56 €	1 028 220,61 €

Chaîne d'intégrité du document : OC DA F1 70 BC 20 AA 78 D2 42 26 E7 67 58 5B
 Publié le : 25/03/2024
 Par : LEGRAND Eric
 Document certifié conforme à l'original
<https://publiec.fr/document/080223771>

Résultats d'investissement	2021	2022	2023
	- 757,66 €	- 120 861,85 €	- 356 734,64 €

Résultats d'investissement (cumulé)	2021	2022	2023
	982 116,92 €	860 497,41 €	503 762,77 €

Restes à réaliser 2023 - Dépenses	Restes à réaliser 2023 - Recettes
102 519 €	256 961 €
Besoin net de la section d'investissement	0 €



IX. Budget Annexe – Eau Potable

RETROSPECTIVE 2023 : LES DEPENSES ET LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Type	Code	Libellé	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Budget Primitif 2023	CA provisoire 2023
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			57 226,00 €	52 483,36 €	65 175,58 €	110 914,00 €	56 673,90 €
Ch.	011	Charges à caractère général	378,37 €	379,89 €	0,00 €	28 404,00 €	5 490,90 €
Ch.	012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ch.	022	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ch.	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	42 495,34 €	40 815,34 €	40 815,30 €	44 493,00 €	41 490,75 €
Ch.	66	Charges financières	14 392,95 €	11 288,13 €	10 496,88 €	11 844,00 €	9 692,80 €
Ch.	67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	13 863,40 €	26 000,00 €	0,00 €
Ch.	68	Dotations aux provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	173,00 €	0,00 €
Total contrôle			57 266,66 €	52 483,36 €	65 175,58 €	110 914,00 €	56 674,45 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			94 678,42 €	94 372,24 €	120 109,44 €	110 914,00 €	142 301,56 €
Ch.	002	Résultat d'exploitation reporté	34 500,48 €	37 411,76 €	41 888,88 €	54 933,00 €	54 933,86 €
Ch.	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 980,68 €	1 980,68 €	1 980,68 €	1 981,00 €	1 980,68 €
Ch.	70	Ventes produits fabriqués, prestations	58 197,23 €	54 979,80 €	76 239,88 €	54 000,00 €	85 387,02 €
Total contrôle			94 678,39 €	94 372,24 €	120 109,44 €	110 914,00 €	142 301,56 €

Dépenses de fonctionnement

Absence de versement de l'indemnité de pénalité liée à la décarbonatation

- 14 000 €

Recettes de fonctionnement

Une évolution favorable des recettes liées à la vente d'eau

+ 9000 €

Perspectives 2024

Augmentation des dépenses de fonctionnement liée à la régularisation du paiement des pénalités liées à la décarbonatation – Projections de recettes équivalentes à celles réalisés en 2023.



X. Budget Annexe – Eau Potable

RETROSPECTIVE 2023 : LES DEPENSES ET LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Type	Code	Libellé	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Budget Primitif 2023	CA provisoire 2023
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			54 109,32 €	74 573,00 €	245 677,15 €	1 288 185,00 €	524 457,84 €
Ch.	020	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ch.	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 980,68 €	1 980,68 €	1 980,68 €	1 981,00 €	1 980,68 €
Ch.	16	Emprunts et dettes assimilées	47 928,64 €	48 704,97 €	49 493,86 €	50 296,00 €	50 295,54 €
Ch.	20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	38 925,83 €	42 106,00 €	0,00 €
Ch.	23	Immobilisations en cours	4 200,00 €	23 887,35 €	155 276,78 €	1 193 802,00 €	472 181,62 €
Total contrôle			54 109,32 €	74 573,00 €	245 677,15 €	1 288 185,00 €	524 457,84 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT			1 036 226,24 €	1 055 932,26 €	1 106 174,56 €	1 288 185,00 €	1 028 220,61 €
Ch.	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	993 730,90 €	982 116,92 €	981 359,26 €	860 497,00 €	860 497,41 €
Ch.	040	Opérations d'ordre de transfert entre section	42 495,34 €	40 815,34 €	40 815,30 €	44 493,00 €	41 490,75 €
Ch.	13	Subventions d'investissement	0,00 €	33 000,00 €	84 000,00 €	383 195,00 €	126 232,45 €
Total contrôle			1 036 226,24 €	1 055 932,26 €	1 106 174,56 €	1 288 185,00 €	1 028 220,61 €

Amortissements des subventions

Remboursement du capital des emprunts

Travaux de réhabilitation du château d'eau

Affectation du résultat 2022

Amortissements 2023

SUBVENTIONS DE L'AGENCE DE L'EAU

Etude diagnostic Eau Potable

= 22 400 €

SUBVENTIONS DE L'ETAT

Subventions perçues dans le cadre des travaux de réhabilitation du château d'eau

= 103 832 €



X. Budget Annexe – Eau Potable

RETROSPECTIVE 2023 : LES RESTES A REALISER

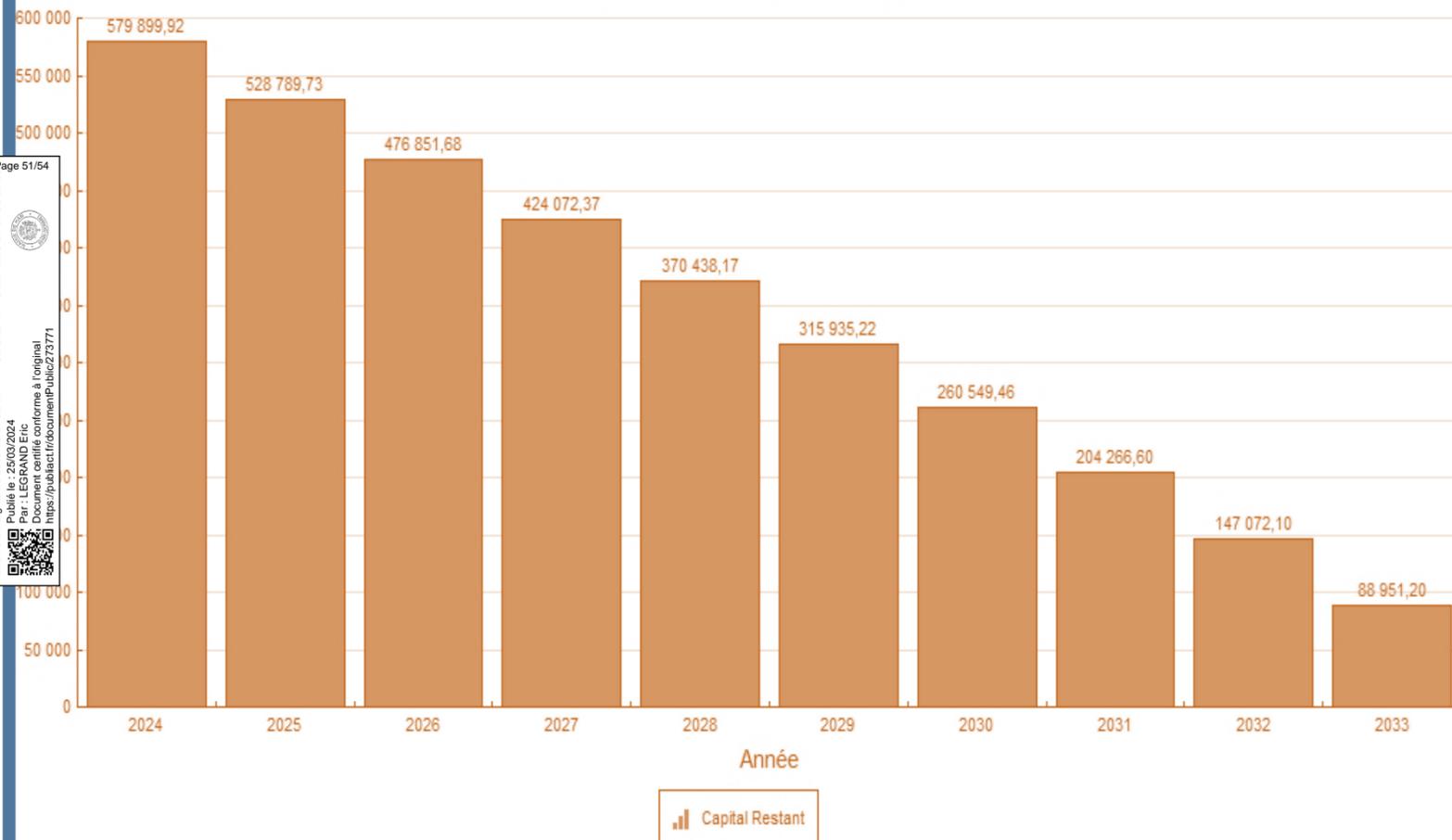
CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	RESTES A REALISER HT
DEPENSES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
20	2031	Frais d'études - Unité de décarbonatation	26 755,00 € 26 755,00 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	2315	Réhabilitation Château d'eau	75 764,00 € 71 985,00 €
	2315	Création poteau incendie route de Pithon	3 779,00 €
TOTAL HT			102 519,00 €
RECETTES			RESTES A REALISER TTC
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS			
13	13111	Agence de l'Eau : Réhabilitation Château d'eau	256 961,00 € 87 795,00 €
	13118	DETR : Réhabilitation Château d'eau	121 453,00 €
	13118	DSIL : Réhabilitation Château d'eau	47 713,00 €
TOTAL TTC			256 961,00 €

X. Budget Annexe – Eau Potable

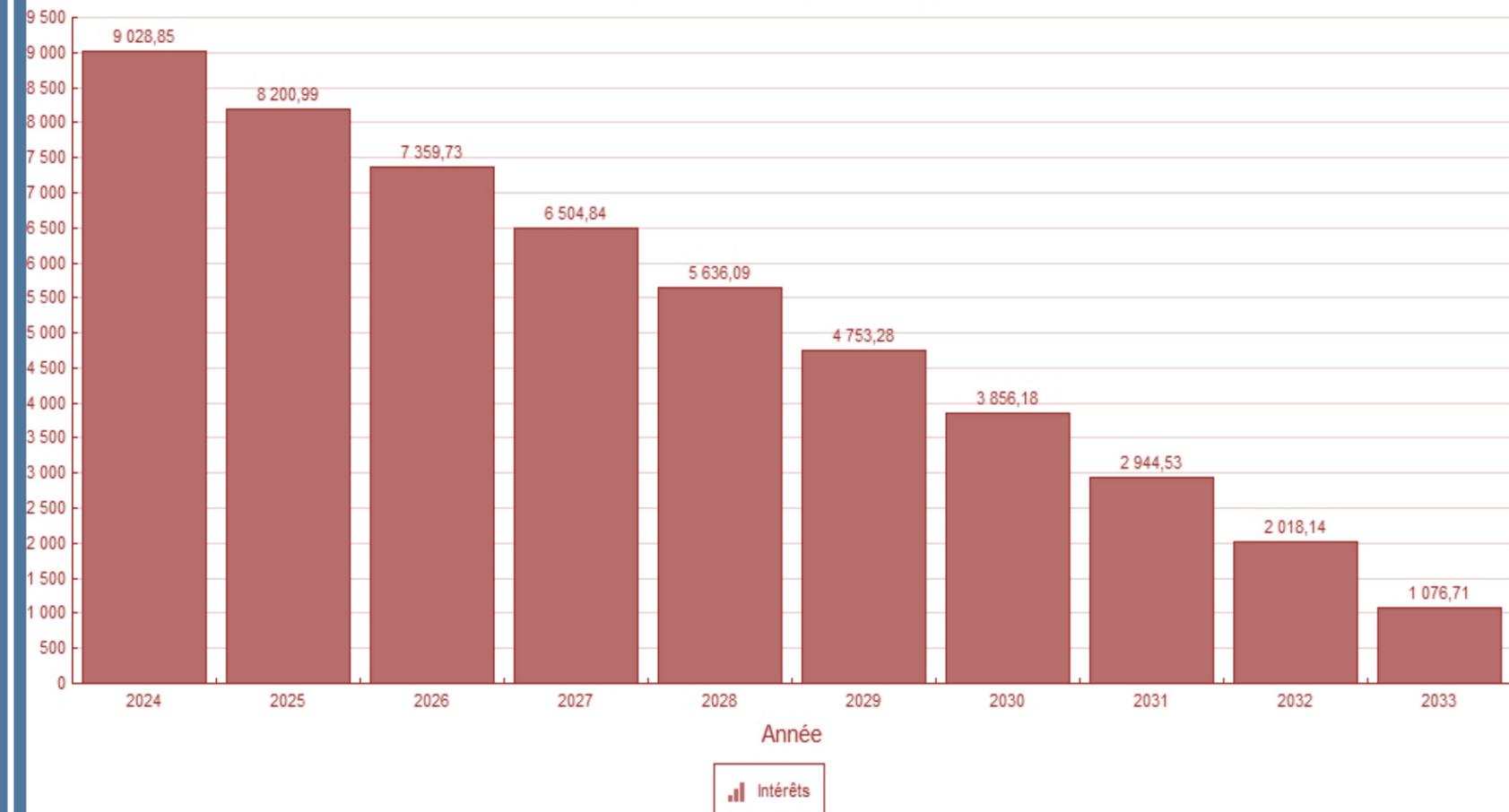
STRUCTURE DE LA DETTE

SITUATION 2024

Situation pluriannuelle des Emprunts, budget: EAU



Situation pluriannuelle des Emprunts, budget: EAU



Chaîne d'intégrité du document : OC DA F1 70 BC 20 AA 78 D2 42 26 E7 67 58 5B 5F
Publié le : 25/03/2024
Par : LEGRAND Eric
Document certifié conforme à l'original
<https://publiec.fr/document/6102273771>



XI. Résultats consolidés 2023



XI. Résultats consolidés 2023

2023	BUDGET TOTAL	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE EAU POTABLE
Dépenses de fonctionnement	4 428 499, 79 €	4 371 825, 89 €	56 673, 90 €
Recettes de fonctionnement	7 850 880,31 €	7 708 578,75 €	142 301, 56 €
<i>Résultat de fonctionnement</i>	<i>3 422 380,52 €</i>	<i>3 336 752,86 €</i>	<i>85 627, 66 €</i>
Dépenses d'investissement	3 891 907, 03 €	3 367 449,19 €	524 457, 84 €
Recettes d'investissement	3 847 663, 41 €	2 819 442, 80 €	1 028 220, 61 €
<i>Résultat d'investissement</i>	<i>- 44 243, 62 €</i>	<i>- 548 006, 39 €</i>	<i>503 762, 77 €</i>
Excédent cumulé 2023	3 378 136,90 €	2 788 746,47 €	589 390,43 €



“ Construire son budget
est un marathon pas un
sprint ”